

Maussane les Alpilles, le 8 décembre 2015.

INFORMATION AU PUBLIC

Le **Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles** se réunira en séance publique :

Mardi 15 décembre 2015 à 17 heures 00
Salle Jean Favier à Maussane les Alpilles

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Election du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 4 novembre 2015
3. Décisions du Président
4. Adoption du schéma de mutualisation de la CCVBA 2015-2020
5. Décision modificative n° 2015-1 du budget général de la CCVBA
6. Décision modificative n° 2015-2 du budget annexe DSP – service assainissement de la CCVBA
7. Décision modificative n° 2015-1 du budget annexe Régie – service assainissement de la CCVBA
8. Décision modificative n° 2015-1 du budget annexe extension ZA Eygalières
9. Reprise partielle des résultats des budgets communaux assainissement et de la différence entre restes à réaliser en dépenses et restes à réaliser en recettes
10. Subvention exceptionnelle à la Fédération française de course camargaise
11. Acquisition du nouveau siège de la CCVBA
12. Contrat départemental de développement et d'aménagement 2014-2016 : vote de la tranche 2015
13. Attribution du marché de création et réfection de branchements d'eau potable et d'assainissement pour le compte de tiers – groupement de commandes CCVBA/Communes
14. Attribution du marché de petits travaux d'aménagement et réparations urgentes sur réseaux et branchements d'eau potable et d'assainissement – groupement de commandes CCVBA/Communes
15. Groupement de commandes CCVBA/Mouriès – Travaux d'aménagement et de renouvellement des réseaux des rues d'Aubagne et des Béraud
16. Réponse à l'appel à projet Territoires à énergie positive pour la croissance verte du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
17. Adoption du plan climat air énergie territorial (PCAET)
18. Adoption du rapport d'activité 2014 de la CCVBA
19. Adoption du règlement intérieur des déchèteries intercommunales
20. Mise en place de l'entretien professionnel et adoption des critères permettant d'apprécier la valeur professionnelle des agents
21. Actualisation du régime indemnitaire des agents de la CCVBA-filière police municipale
22. Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe (service ADS)
23. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (service comptabilité)
24. Création d'un poste d'agent de maîtrise principal (pour mise à disposition sur la régie assainissement)
25. Questions diverses

Le Président


Hervé CHERUBINI